**Bulletin Questions/Réponses**

DC N° **CR/PRAPS/3/QCBS/0093/19** : **Assistance Technique pour la Gestion Durable de 18 Marchés à Bétail dans les Régions de Tillabéry, Dosso, Tahoua et Maradi.**

| No | QUESTIONS | REPONSES |
| --- | --- | --- |
| 1 | Est-il possible de faire plusieurs soumissions électroniques pour le même consultant ? | Il est conseillé au consultant de prendre le temps imparti pour bien finaliser sa Proposition puis faire une seule soumission électronique. |
| 2 | Est-ce que le projet a une préférence pour la disposition des deux équipes devant couvrir l’étude sur les quatre régions ? | Le projet n’a pas de préférence pour la disposition des deux équipes en vue de couvrir cette étude. Le principe est qu’une équipe compétente et qualifiée doit couvrir deux régions. |
| 3 | Nous avons noté des différences entre les profils/critères d’évaluation de l’expertise (clé et non-principale) présentés dans le tableau de la Section III : Critères de qualification et d’évaluation (p.43-45) et ceux dans les Termes de Référence (p. 100-102). Pourriez-vous clarifier quel document fait foi ? | La description du personnel faite au niveau des Termes de référence est celle qui fait foi. Ainsi il faut lire dans tout le document, en ce qui concerne le personnel non-clé, les profils et les quantités suivantes :   * Un (01) juriste ; * Un (01) spécialiste en communication ; * Deux spécialistes en genre et inclusion sociale, * Deux spécialistes en suivi et évaluation; * Huit (08) facilitateurs communautaires/animateur(trices); * Deux (02) spécialistes en hygiène et assainissement, * Un (01) assistant comptable, |
| 4 | Est-il possible d’étendre la période de soumission dans ce contexte de covid 19 ? | Si cela est nécessaire le MCA- Niger avisera au moment opportun. |
| 5 | Il est dit dans la DP que la période de mobilisation du consultant après la signature du contrat est de deux semaines, Est-ce que le MCA fait des préfinancements ? | Non le MCA-Niger ne fait pas de préfinancement. Cependant, un paiement est effectué dans un délai de 30 jours au plus dès la fourniture et l’acceptation du 1er livrable. |
| 6 | Vu que les marchés ont une grande zone d’influence, sur quels acteurs il faudra mettre le plus l’accent ? | Tous les acteurs qui seront identifiés comme parties prenantes doivent être consultés chacun avec son degré d’influence. |
| 7 | Préciser la date limite de :   1. Dépôt des offres ? 2. De la fin demande clarification ? | 1. 29 Mai 2020, à 10 heures précises, heure de Niamey. 2. 15 mai 2020 |
| 8 | 1. Prévoyez-vous une avance du montant total du contrat au démarrage du projet ? Si oui, quel serait le montant de l’avance (en pourcentage de la valeur totale du contrat) ? 2. Les TdRs mentionnent à la page 87 que « le consultant déploiera deux équipes et chacune prendra en charge deux régions ».Pouvez-vous nous préciser s’il y a des attendus spécifiques sur les localisations de ces deux équipes ? | 1. Il n’est pas prévu d’avance de démarrage pour ce marché ; en effet, les procédures de MCC ne prévoient pas d’avance démarrage pour les marchés des services de consultants 2. Cf réponse 2 ci-dessus |
| 9 | Dans la liste des experts non clés à mettre à disposition par l’AT, il est mentionné à la page 43 « grille d’évaluation » de la DP que « le consultant peut faire recours à un personnel non clé pour analyser certaines activités  : un juriste (1 pt) ; un spécialiste en communication (1pt) ; deux spécialistes en genre et inclusion sociale (2 pts), deux spécialistes en suivi et évaluation (2 pts) ; huit facilitateurs communautaires/animateur(trices) (4 pts) ; un spécialiste en hygiène et assainissement (1 pt) ; 1 spécialiste environnemental (1 pt) ».  Nous avons noté, en revanche que dans les TdRs (p. 102), la mention « le consultant peut faire recours à un personnel non-clé pour analyser certaines activités : un juriste ; un spécialiste en communication ; deux spécialistes en genre et inclusion sociale, deux spécialistes en suivi et évaluation; huit facilitateurs communautaires/animateur(trices) ; deux spécialistes en hygiène et assainissement, un assistant comptable ». Pour les CVs évalués, pouvez-vous nous confirmer :   1. qu’il s’agit du Spécialiste environnemental et non d’un Assistant Comptable ? ou les deux ? 2. Pouvez-vous nous préciser également le nombre de Spécialiste Hygiène et Assainissement demandé ? | Se référer à la réponse donnée à la question N°3. Le profil et le nombre d’expert non-clé y sont définis. |
| 10 | L’expérience en infrastructures veut dire quoi ? Etudes et contrôle de travaux d’infrastructures ou réalisation d’infrastructures comme entreprise de travaux ? | Etant donné que vous êtes un Cabinet d’études et non une entreprise, l’expérience demandée ici est celle liée à des études et /ou supervision de travaux d’infrastructures |
| 11 | Est-ce possible de facturer le personnel de soutien (secrétaire, gardien, agent de surface etc) ? | Ce personnel n’étant pas expressément demandé dans la DP, il ne peut pas être facturé |
| 12 | Comment prendre en compte le caractère intercommunal des marchés à bétail ? | Cet aspect fait partie intégrante de l’engagement des parties prenantes. |
| 13 | Peut-on admettre la mise en place d’une structure ou dispositif régional de suivi des marchés et qui prendrait le fonctionnement de ce dispositif ? | Toutes les propositions permettant de garantir la durabilité du nouveau système sont à envisager. Elles devront toutes être définies avec l’implication des acteurs de la gestion et leurs consentements. |
| 15 | Y aura-t-il une avance de démarrage ou faut-il préfinancer puisque le consultant doit démarrer 15 jours après notification ? | Il n’est pas prévu d’avance de démarrage pour ce marché ; en effet, les procédures de MCC ne prévoient pas d’avance démarrage pour les marchés des services de consultants |
| 16 | Les véhicules seront-ils financés par le projet ou le consultant ? | L’acquisition de véhicules n’est pas prévue dans la DP ; par conséquent tout véhicule acheté sera à la charge du consultant et non du projet |
| 17 | Peut-on accepter l’ouverture d’un poste d’expert international en Qualité de gestion des marchés à bétail ? | Tous les experts clés et non clés ont été définis dans le cadre de cette demande de propositions. Les consultants sont libres de proposer un personnel national ou international qui remplit les critères demandés. |
| 18 | **Précision sur le contenu de l’offre technique**  La DP mentionne à la Section III, alinéa 3.4 « Critères d’évaluation », point B4 Dotation du personnel que « *Le consultant peut faire recours à un personnel non clé pour analyser certaines activités (…) Le Consultant doit les identifier et fournir leurs CVs comme faisant partie de son offre technique* ».  Pourriez-vous nous préciser si la dotation en personnel non-clé est inclue dans le TECH 6.c « Organisation et plan de dotation en personnel » et le cas échéant, les CVs de ces personnels non-clés seront-ils comptés dans les 50 pages maximums du TECH 6 ? ? | La dotation en personnel non-clé est aussi incluse dans la Tech 6 c.  Par contre les CV ne sont pas abordés dans la Tech 6c, mais la Tech 11. |
| 19 | **Précisions sur les CV des personnels non-clés**  Tel que mentionné dans les TdR, le soumissionnaire devra présenter les CV des personnels clés et non clés selon la liste fournie par le Client.  Pourriez-vous nous préciser si les CV des personnels non-clés devront être présentés suivant le formulaire TECH 11 ou si le soumissionnaire peut adapter le format de CV ? | Les CVs des personnels non-clé doivent être adaptes au format qui se trouve à la tech 11. |
| 20 | **Précisions sur les éléments à faire figurer dans la proposition financière**  Dans le formulaire FIN4 – il est écrit en note « Indiquer séparément les taux de rémunération par personne et par mois pour le personnel qui travaille au siège et celui qui travaille sur le terrain. Fournir des prix complets (couvrant les frais des déplacements internationaux, de communication, des transports locaux, les frais de bureau, et d’expédition des effets personnels, les taux directs et indirects et les bénéfices) ». Doit-on comprendre que les dépenses listées ci-haut ne doivent pas apparaitre dans l’offre financière et doivent être inclus dans les rémunérations du Chef de mission et de l’expertise nationale ? | Le Formulaire FIN4 procède à la ventilation des taux de rémunération du personnel clé aussi bien au niveau du siège qu’au niveau du terrain, par personne et par mois.  En réalité, les informations fournies dans ce formulaire ne peuvent être utilisées que pour établir le caractère raisonnable du prix et les montants à payer au Consultant **pour d’éventuels services supplémentaires demandés par MCA Niger.**  **E**n conséquence, ces dépenses ne doivent pas apparaître dans l’offre financière car étant déjà incluses dans les rémunérations de l’ensemble du personnel clé. |
| 21 | **Estimation du coût des équipements et logiciels à fournir à chaque gestionnaire de marché** A la page 94 de la demande de proposition, il est indiqué que le consultant est « responsable de fournir à chaque gestionnaire de marché un ensemble d’équipements et de logiciels » dont la liste est présentée en Annexe C, sans toutefois que des spécifications précises soient **données quant aux dimensions ou destinations des équipements**. Il est aussi indiqué sur la même page que « le coût de cet équipement est à la charge du consultant et doit être pris en compte dans son offre financière ». Les spécifications devront être en outre acceptées par le MCA.  Sans spécification, il n’est pas possible pour les soumissionnaires d’estimer de manière réaliste les coûts d’équipement des gestionnaires de marché, et de faire une proposition financière sincère au MCA. Le mode de sélection favorisera en outre les soumissionnaires qui auront sous-estimé le montant de ces dépenses.  **Afin de pallier à cet écueil, pouvez-vous indiquer un montant fixe que chaque soumissionnaire devra reporter dans son offre financière au titre des équipements et logiciels destinés aux gestionnaires de marché ?** | |  |  | | --- | --- | | 1 | **ORDINATEUR DE BUREAU : UNITÉ CENTRALE + ÉCRAN**  **RAM 8 Go**  **Technologie DDR3**  **Contrôleur graphique**  **Processeur graphique Intel UHD Graphics 630**  **Interfaces vidéo VGA, HDMI, DisplayPort**  **Stockage optique**  **Type Graveur de DVD**  **Extension/connectivité**  **Interfaces 4 x USB 3.1 Gen 1 (2 à l'avant, 2 à l'arrière)**  **1 x LAN (Gigabit Ethernet)**  **1 x sortie de ligne audio (1 à l'arrière)**  **1 x HDMI**  **1 x DisplayPort**  **1 x VGA**  **Réseaux**  **Protocole de liaison de données Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet**  **Contrôleur Ethernet Realtek**  **Alimentation**  **Type de périphérique Alimentation électrique**  **Tension nominale 230 V (50/60 Hz)**  **Système d'exploitation fourni Windows 10 Pro Edition 64 bits Français**  **Moniteur : Écran 19 pouces**  **Disque dur 1 x 1 To**  **Appareil d'entrée : Type Souris optique, clavier**  **Processeur / Chipset : CPU Intel Core i5 (8ème génération)**  **Nombre d'unités centrales 1**  **Garantie 1 an**  **Logiciel : Licence Microsoft Office standard 2019**  **Antivirus Kaspersky** | | 2 | **Logiciel de comptabilité (adapté aux normes comptables du Niger)** | | 3 | **Onduleur UPS 1000 VA - 4 prises protégées**  **Onduleur compacte et fiable d'alimentation sans interruption 1000 VA et 4 prises d'alimentation protégées contre les surtensions** | | 4 | **Imprimante multifonction format A4/A3 (imprimante, télécopie, copie, scanner)**  **FICHE TECHNIQUE HP LASERJET MFP M436N OU EQUIVALENT**  **Fonctions Impression, copie et scan**  **Technologie d'impression Laser**  **Cartouches d'impression ; 1 Cartouche de toner (noire)**  **Vitesse d'impression noir Jusqu'à 23 ppm**  **Écran Oui**  **Connectivité 1 port USB 2.0**  **Impression recto/verso Automatique**  **Formats de supports pris en charge A3, A4, A5, B4, B5, Bureau 216 x 340, 8K, 16K**  **Mémoire installée 128 Mo**  **Câble USB**  **Photocopieur Oui**  **Scanner Oui**  **Garantie : 1 an** | | 5 | **Coffre-fort ( petit format, en castrale ; 60 Litre de volume)** | | 6 | **Balance : affichage numérique, plateforme avec cage, alliage léger ; plancher perforé antidérapant, deux portes de glissement. Application : pour veaux et vaches .** | | 7 | **Mobilier de bureau (armoire métallique de 2.20 mx 1 m, avec 5 de , table, 5 chaises)** | | 8 | **Peson (Peson dynamométrique d'une capacité de pesage allant de 5 kg à 250 kg pour une estimation rapide d'un poids, contrôle d'une quantité d'aliments, fabrication robuste- vitre plexi et boîtier robuste)** | |
| 22 | Prise en charge des frais de formation, d’ateliers et de communication La mise en œuvre des services et l’atteinte des résultats requièrent l’organisation de formations (SIM-Bétail, Logiciel de gestion de marché, manuel de procédure de gestion etc.), d’ateliers et réunions (diagnostic de l’existant, ateliers de restitutions etc.), ainsi que la production d’éléments de communication divers dont le nombre et la nature peuvent fortement varier en fonction **i)** des attendus du client, **ii)** des parties prenantes et **iii)** des réalités évolutives constatées en cours de mise en œuvre. Par ailleurs, il n’est pas clairement précisé dans le DAO que les coûts y relatifs (en partie liés aux activités de l’expert « Développement Communautaire et Sensibilisation ») devront être supportés par le contractant et inclus dans son offre financière.  En ce sens nous comprenons que les coûts relatifs à ces « activités » seront portés par le MCA et mis à disposition selon des procédures convenues au démarrage des prestations, en fonction des besoins constatés (notamment après le diagnostic et la préparation du plan d’action de l’AT) et discutés en cours de mise en œuvre avec le MCA. Pouvez-vous nous confirmer cette compréhension ?  Dans le cas inverse (c’est-à-dire que le coût serait inclus dans l’offre financière des soumissionnaires) et étant donné que les estimations peuvent fortement varier d’un soumissionnaire à l’autre sans que ces éléments entrent clairement dans l’analyse de l’offre technique tout en ayant un impact majeur sur l’offre financière, pouvez-vous indiquer un montant fixe que chaque soumissionnaire devra reporter dans son offre financière permettant de lever les écueils possibles dans l’évaluation des propositions ? Si cela n’était pas possible pouvez-vous préciser comment seront évaluées les offres techniques sur ce plan, sachant que l’intégration d’information financière est interdite dans les offres techniques des soumissionnaires ? | En dehors de l’atelier de démarrage dont MCA Niger a la charge, tous les frais liés à l’organisation des ateliers sont à la charge du consultant et doivent par conséquent être budgétisés dans sa Proposition. Ces ateliers rentrent dans le cadre de la consultation des parties prenantes, dont le consultant a la charge. Ces aspects sont développés dans la stratégie du consultant et sa méthodologie de mise en œuvre. Dès lors il est imprudent au MCA Niger de donner un montant seuil au risque de limiter les consultants dans le développement de leurs stratégie et méthodologie. |
| 23 | Précisions concernant les Taxes et l’imposition Nous avons identifié les taxes et impôts suivants comme susceptibles d’être acquittés par le consultant attributaire du marché lors de la mise en œuvre des services :   * TVA * Droit d’enregistrement et de timbre * Droits et taxes de douanes   Il est toutefois noté que le consultant ne devra pas acquitter les taxes et impôts dont le Compact est exonéré. En conséquence, pouvez-vous clarifier si le présent marché est exonéré de TVA, de droit d’enregistrement et de timbre et de droits et taxes de douanes ? | Le présent marché est exonéré de TVA, des taxes et droits de douanes mais pas du droit d’enregistrement du contrat dont le montant constitue un forfait et à la charge du Consultant |
| 24 | Demande de report Compte-tenu du nombre élevé de profils requis, du temps nécessaire à la vérification et à la validation des candidatures, et des difficultés de coordination et de communication avec les candidats dans le contexte de la crise du COVID 19, nous anticipons des difficultés pour produire en date du 29 mai une offre de qualité présentant la meilleure expertise que notre groupement souhaite vous proposer.  En conséquence, nous souhaitons demander un report raisonnable de la date de remise de deux semaines, ce qui nous donnerait assez de temps, selon nos estimations, pour coordonner l’identification d’une équipe de qualité.  Soyez assuré que nous mobilisons déjà l’ensemble de nos compétences et énergies pour vous fournir une offre de qualité répondant aux spécifications de la Demande de Propositions et aux Termes de Références de la mission.  Dans l’attente de vos clarifications, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l’expression de notre parfaite considération. | Au vu du retard déjà accusé dans cette activité, et au vu de la durée de l’étude, une prorogation ne nous semble pas opportune. |
|  |  |  |